

PASSEPORT

Validité de 10 ans pour les majeurs et de 5 ans pour les mineurs.

Liste des mairies équipées du dispositif



La liste des mairies de la Loire-Atlantique disposant de dispositif de recueil des données biométriques :

Nantes, Saint-Herblain, Rezé, Saint-Sébastien-sur-Loire, Orvault, Vertou, Couëron, La Chapelle-sur-Erdre, Bouguenais, Carquefou, Sainte-Luce-sur-Loire, Basse-Goulaine, Vallet, Sainte-Pazanne, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, Treillières, Saint-Nazaire, La Baule-Escoublac, Guérande, Pornic, Saint-Brévin, Pontchâteau, Montoir, Savenay, Châteaubriant, Blain, Nort-sur-Erdre, Derval, Ancenis, Saint-Mars-La-Jaille.

Guide des particuliers ► :

Demande d'autorisation de chasser accompagné

Mis à jour le 18 novembre 2016

[Formulaire](#) 

Ministère chargé de l'environnement


Permet de faire la demande d'autorisation de chasse accompagnée avec une personne titulaire d'un permis de chasser.

[Chasse](#)  (particuliers)



Mairie de Casson

3 rue de la Mairie
44390 CASSON

 02 40 77 62 46

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Lundi - Mercredi - vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi et Jeudi

de 9h à 12h

Les 1er et 3ème samedi du mois, hors juillet et août

de 9h à 12h